

CERTIFICAT N° 006 OFPCR

Rév 0

Délivré à :

ANIMAL PRO FORMATION

350 Avenue JRGG de la Lauzière - Parc du Golf - Bât 20
13290 - AIX EN PROVENCE
SIRET n° 528 757 651 00039

Le CEFRI certifie que ANIMAL PRO FORMATION satisfait aux exigences :

- de l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection, modifié par arrêté du 12 novembre 2021,
- de la spécification CEFRI/SPE-R-0414 à l'indice en vigueur et de la procédure générale de certification des organismes de formation de la personne compétente en radioprotection CEFRI/PRO-C-0319 à l'indice en vigueur,

pour :

La réalisation de formation de personnes compétentes en radioprotection

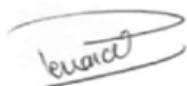
Cette certification est délivrée pour le(s) niveau(x), secteur(s) et option(s) suivant(s) :

- Niveau 1 - Rayonnements d'origine artificielle
- Niveau 2 - Médical
 - Sources scellées (*incluant les appareils en contenant ainsi que les appareils électriques émettant des rayonnements ionisants et les accélérateurs de particules mentionnés au 2° de l'article R. 1333-104 du code de la santé publique*)

Le présent certificat est valable à compter du 01/02/2026 et jusqu'au 31/01/2031, sauf suspension ou annulation notifiée entre temps à l'organisme ci-dessus.

Décision du 14/01/2026

La Présidente du Comité de Certification
« CRP »



Delphine Perroncel

Le Directeur du CEFRI



Pascal VAUCHERET



ACCREDITATION N°5-0564
PORTEE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR